

MÉMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Lundi, 27 janvier 1896.

N^o 7.

Montag, 27. Januar 1896.

Loi du 27 janvier 1896, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1896.

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés,

Vu la décision de la Chambre des députés du 24 janvier courant et celle du Conseil d'Etat du 27 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er}. Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1895, à l'exception de l'impôt personnel prévu par l'art. 4 de la loi du 9 février 1891, seront recouvrés, pendant l'année 1896, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 2. Le budget de l'Etat pour l'exercice 1896 est arrêté :

En recette à la somme de 9,341,600 fr. ;

En dépense à la somme de 8,924,094 fr. ;

En recette et en dépense pour ordre à la somme de 1,305,000 fr. ;

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

Art. 3. La part des communes dans le produit de l'impôt foncier pour l'exercice 1896 est fixée à 5 pCt.

Art. 4. Les crédits non limitatifs ne sont pas susceptibles d'être transférés.

Gesetz vom 27. Januar 1896, das Staatsbudget der Einnahmen und Ausgaben für's Jahr 1896 betreffend.

Wir Adolph, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-Kammer vom 24. Januar und derjenigen des Staatsrathes vom 27. desj. Monats, gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird ;

Haben verordnet und verordnen :

Art. 1. Die am 31. Dezember 1895 bestehenden direkten und indirekten Steuern, ausschließlich der durch Art. 4 des Gesetzes vom 9. Februar 1891 vorgesehenen Personal-Steuer, werden während des Jahres 1896 gemäß den Gesetzen und Taxen, welche deren Veranlagung und Erhebung regeln, erhoben.

Art. 2. Das Staatsbudget für's Jahr 1896 ist festgesetzt :

in Betreff der Einnahmen auf Fr. 9,341,600 ;

in Betreff der Ausgaben auf Fr. 8,924,094 ;

in Einnahmen und Ausgaben für Rechnungsordnung auf Fr. 1,305,000 ;

dies nach Maßgabe des nachstehenden Etats.

Art. 3. Der Antheil der Gemeinden an dem Ertrage der Grundsteuern ist für das Jahr 1896 auf 5 pCt. festgestellt.

Art. 4. Für nicht einschränkende Credits ist keine Ueberschreibung zulässig.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être observée et exécutée par tous ceux que la chose concerne.

Luxembourg, le 27 janvier 1896.

Les Membres du Gouvernement,

EYSCHEN.
KIRPACH.
M. MONGENAST.

ADOLPHE.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz ins „Memorial“ eingebracht werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Luxemburg, den 27. Januar 1896.

Die Mitglieder der Regierung,

Eyschen.
Kirpach.
M. Mongenast.

Adolph.

Chapitre I^{er}. — Recettes.

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1896.
	Section I ^{re} .	
1	Excédant présumé des recettes de l'exercice antérieur fr.	1,390,000
	Section II. — Contributions directes et accises.	
2	Contribution foncière :	
	a) Propriétés non bâties 662,000	
	b) Propriétés bâties (sol et élévation) 340,000	972,000
3	Contribution mobilière et patentes	832,000
4	Impôt sur les mines et minières	90,000
5	Impôt sur les cabarets	190,000
6	Eau-de-vie indigène ou importée de la Prusse, etc.	240,000
7	Bière	140,000
8	Recouvrement des frais de poursuites	2,400
9	Timbres de quittances d'accises	2,000
10	Remboursement par des communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats	2,000
11	Extraits du cadastre	1,500
12	Recettes diverses	1,000
	Section III. — Douanes.	2,412,900
13	Part du Grand-Duché dans les revenus du Zollverein :	
	a) Droits d'entrée 1,862,000	
	b) Sucre de betteraves 402,000	
	c) Sel 234,000	
	d) Tabac indigène 60,000	
	e) Droit de statistique 1,500	
	Part du Grand-Duché dans les droits d'Uebergangsabgabe sur la bière 24,000	2,583,500

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1896.
Section IV. — Enregistrement et Domaines.		
14	Enregistrement.	400,000
15	Greffé	19,000
16	Hypothèques	63,000
17	Successions	100,000
18	Centimes additionnels	175,000
19	Timbre	195,000
20	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc. . .	10,000
21	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions de droits fraudés, confiscations en numéraire	65,000
22	Recouvrement de frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger	25,000
23	Recouvrement de frais de poursuites et d'instance	1,500
24	Fermage de la pêche et des passages d'eau	10,000
25	Frais de garde de bois communaux	17,000
26	Ventes immobilières	45,000
27	Ventes mobilières	23,500
28	Produit des pépinières de l'Etat	6,500
29	Rentes des concessions minières	281,000
30	Locations	5,000
31	Frais de ventes d'immeubles	4,500
32	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat autres que les ventes immobilières.	3,000
33	Recettes diverses	5,000
		1,456,000
Section V. — Postes, télégraphes et téléphones.		
34	Postes. — Taxes des lettres et autres recettes	700,000
35	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	48,000
36	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes	90,000
		838,000
Section VI. — Prisons, dépôt de mendicité et hospice central.		
37	Produit du travail des détenus	85,000

Articles.	L I B E L L E.	Prévisions pour 1896.
38	Produit de la cantine et recettes diverses	1,000
39	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires :	
	a) Sourds-muets	4,000
	b) Dépôt de mendicité.	8,000
	c) Hospice central du Rham	38,000
	d) Hospice central d'Etzelbruck	65,000
		115,000
	Section VII. — Recettes diverses.	201,000
40	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions	200,000
41	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch et Echternach dans les dépenses des collèges; minerval à payer par les élèves de ces établissements et contingent de la commune d'Etzelbruck dans les dépenses de l'école agricole et recettes diverses se rapportant à celle-ci	74,500
42	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades	8,000
43	Banque Internationale — traitement du commissaire du Gouvernement	6,000
44	Versements par les Sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance	25,000
45	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-les-Bains	30,000
46	Remboursement des dépenses de la Caisse d'épargne	30,000
47	Excédant de recettes de comptables extraordinaires	3,000
48	Remboursement par d'anciens élèves boursiers	700
49	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature	24,000
50	Intérêts de fonds en dépôt :	
	a) Fonds de l'État.	30,330
	b) Fonds de consignations	4,800
	c) Intérêts et remboursement d'obligations acquises par l'État	19,870
		55,000
51	Minerval des élèves de l'école d'accouchement; frais d'entretien des femmes solvables admises à la maternité	4,000
52	Solde disponible sur le produit de l'emprunt de 1894, affecté à la conversion des emprunts de 1859 et 1863.	p ^r mémoire.
		460,200
	Total des recettes	9,341,600

Chapitre II. — Dépenses.

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1896.
	Section I^{re}. — Liste civile.	
1	Liste civile	200,000
	Section II. — Gouvernement.	
2	Traitements du ministre d'État, des directeurs généraux et des conseillers de Gouvernement	62,900
3	Traitements du personnel des bureaux, des huissiers de salle et du concierge de l'hôtel de Gouvernement	71,300
4	Frais de route et de séjour	2,250
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises)	13,000
6	Statistique	4,500
7	Dépenses pour décorations	6,000
8	Dépenses diverses	500
	Section III. — Chambre des députés.	162,450
9	Chambre des députés	40,000
9 bis	Id. — Restant du dernier exercice	12,384
	Section IV. — Conseil d'État.	52,384
10	Conseil d'État	17,000
	Section V. — Secrétariat du Grand-Duc.	
11	Traitement du secrétaire ; frais de bureau et frais de déplacement	12,300
	Section VI. — Relations extérieures.	
12	Légations.	25,000
13	Consulats.	6,500
14	Dépenses extraordinaires et imprévues, y compris les voyages à l'étranger	7,800
	Section VII. — Justice.	39,100
15	Traitements, suppléments de traitement et indemnités des magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire	282,000
15 bis	Classement des minutes des notaires	1,500
16	Frais de bureau des justices de paix	2,100
17	Dépenses du casier judiciaire et de la police des étrangers	7,500

Articles	LIBELLÉ.	Crédits pour 1896.
18	Frais de bureau (impressions et bibliothèque, les bibliothèques du barreau comprises) et frais de chauffage et d'éclairage	15,000
19	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de police	4,000
20	Frais de route et de séjour	1,000
21	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	400
22	Remises des greffiers (crédit non limitatif.)	4,700
23	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution de commissions rogatoires transmises de l'étranger. — Ces frais pouvant être avancés par les comptables et être régularisés comme les frais de justice urgents. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice.)	54,000
24	Frais d'exécution de la loi sur la falsification des denrées alimentaires	12,000
25	Huissiers audienciers de la Cour, traitements des concierges	4,000
26	Frais d'exécution d'arrêts criminels. (Crédit non limitatif.)	1,000
26 bis	Acquisition de deux voitures cellulaires	3,500
Section VIII. — Cultes.		393,000
a) <i>Culte catholique.</i>		
27	Traitements du clergé	427,500
27 bis	Id. — Restant de l'exercice 1895.	4,000
28	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	2,800
29	Indemnité de cent francs maintenue à titre transitoire en faveur des desservants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés (loi du 1 ^{er} mai 1894, art. 4)	3,200
30	Séminaire — traitements du directeur et des professeurs	15,000
31	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire	3,000
32	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	300
33	Subside pour le culte catholique et indemnité à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités limitrophes du territoire grand-ducal	5,500
b) <i>Culte protestant.</i>		
34	Traitement du pasteur protestant	2,870
35	Subside	500
c) <i>Culte israélite.</i>		
36	Traitement du rabbin	2,870
37	Subside	500
		129,000

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1896.
Section IX. — Corps de gendarmerie et des volontaires.		
38	Corps de gendarmerie et des volontaires	400,000
39	Dépenses de casernement des brigades de gendarmerie	26,500
40	Subside à la caisse de secours des sous-officiers et gendarmes	2,500
		429,000
Section X. — Chambre des comptes.		
41	Traitement des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires	37,400
42	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et dépenses imprévues	1,600
		39,000
Section XI. — Recette générale.		
43	Traitement du receveur général et de l'archiviste, et indemnité pour la rétribution du caissier et d'un commis aux écritures ; frais de contrôle	16,400
44	Indemnité aversionnelle pour loyer et autres dépenses de service	3,450
		19,850
Section XII. — Contributions directes, accises et cadastre.		
45	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les membres des conseils des taxateurs et ceux des conseils de révision	212,300
46	Organisation du service sur la frontière de la Prusse et de la Lorraine pour l'exécution de la convention de 1858, relative à l'impôt sur l'eau-de-vie	3,000
47	Frais de route et de séjour	7,900
48	Cadastre. — Rétributions variables	24,000
49	Statistique des revenus fonciers	200
50	Renouvellement partiel des plans cadastraux	3,000
51	Frais de bureau de la direction et des receveurs des contributions, du bureau central du cadastre et des géomètres, y compris les impressions et les instruments	11,600
52	Prélèvement sur les impôts au profit des communes. (Crédit non limitatif)	79,500
53	Expédition des rôles des contributions directes	2,200
54	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions. Ap- position de scellés sur les appareils en repos	3,000
55	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes. — Restitution d'accises et d'autres droits. (Crédit non limitatif)	30,000
56	Dépenses diverses	3,000

Articles.	L I B E L L E.	Crédits pour 1896.
56 bis	Renouvellement des registres cadastraux ; dépenses diverses ; 1 ^{er} crédit . . .	25,000
	Section XIII. — Enregistrement et domaines.	404,700
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration ; indemnités fixes et déplacements des employés supérieurs ; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires. Indemnités des membres du conseil d'administration et du contentieux.	50,700
58	Frais de route et de séjour	300
59	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif.)	62,000
60	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs	8,000
61	Frais de poursuite et d'instance (les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables.) (Crédit non limitatif.) . . .	4,200
62	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu des lois des 15 mars 1892, sur la procédure en débet en matière de faillite, et 23 mars 1893, sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet	6,000
63	Restitutions. (Crédit non limitatif)	1,700
64	Frais d'adjudication	6,000
65	Frais de vente de terrains domaniaux	2,500
66	Frais de surveillance des domaines ; plantations et boisements sur les terrains des fortifications ; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines	7,500
67	Remboursements aux tiers-intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif.)	1,000
68	Fabrication de papier-timbre et de timbre mobile et dépenses de l'atelier . . .	5,000
69	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine	1,000
	Section XIV. — Douanes.	155,900
70	Dépenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché	33,000
71	Gratifications	11,700
72	Subside à la caisse de secours mutuels des employés de la douane	2,500
73	Loyers de locaux et menues dépenses	11,300
	Section XV. — Caisse d'épargne.	58,500
74	Caisse d'épargne	30,000
74 bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	28,500
		33,500

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1896.
Section XVI. — Pensions.		
75	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice.)	497,000
76	Secours et subsides permanents; suppléments à des pensionnaires nécessaires (y compris le restant d'un exercice antérieur).	15,000
		512,000
Section XVII. — Travaux publics — administration.		
77	Traitements et frais de bureau du personnel	79,800
78	Frais de route et de séjour.	14,500
79	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et chemins de halage	89,900
80	Subside à la caisse de secours de divers cantonniers	2,300
81	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris	37,400
		223,800
Section XVIII. — Travaux publics — voirie.		
82	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage, y compris l'entretien de la voie et des trottoirs du viaduc sur la Pétrusse à Luxembourg.	240,000
83	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes	50,000
84	Mise en état et entretien des chemins repris par l'État	100,000
85	Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement.	150,000
86	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements (loi du 13 janvier 1843)	6,000
87	Confection de projets de routes, achat d'instruments, impressions pour le service des travaux publics	3,000
88	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercice clos	23,000
89	Chemins de fer; frais de surveillance, études, dépenses diverses qui s'y rattachent	38,300
89 bis	Établissement d'une halte à Manternach	p ^r mémoire.
90	Plantations à établir sur les routes et sur les chemins repris par l'État; pépinières et élagage d'arbres	15,000
91	Dépenses diverses et imprévues	500
		595,800
Section XIX. — Travaux publics — propriétés bâties et autres.		
92	Palais grand-ducal à Luxembourg et Château de Walferdange — part contributive de l'État dans les frais d'entretien.	45,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1896.
93	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'État et des bâtiments affectés à des services publics; entretien du mobilier et acquisition de meubles; assurance des bâtiments et du mobilier de l'État contre les risques de l'incendie; taxe d'eau	120,000
94	Aménagement de l'établissement de Mondorf-les-Bains	15,000
95	Travaux d'entretien de l'Hôtel épiscopal	1,000
95 bis	Agrandissement de la Chapelle du Séminaire	20,000
96	Travaux extraordinaires à faire aux bâtiments de l'Etat	30,000
97	Aménagement des bâtiments du Rham	3,000
98	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. — Fêtes publiques et illuminations	22,000
99	Entretien des monuments historiques et embellissements dans diverses parties du pays, y compris la restauration de l'ancien palais de justice (Dingstul) à Echternach	20,000
100	Construction d'un musée national	p ^r mémoire.
101	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos.	14,500
102	Dépenses diverses et imprévues	500
	Section XX. — Domaines de l'État à Luxembourg.	258,000
103	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	5,000
104	Travaux à faire sur le domaine de l'État provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg, y compris les dixièmes retenus en garantie et un restant d'exercice antérieur de fr. 46,84	15,000
105	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie	20,000
105 bis	Acquisition d'une maison à Luxembourg (rue du Rost) au profit du domaine de l'État	17,600
	Section XXI. — Mines.	57,600
106	Traitements et indemnités du personnel et frais de bureau	22,800
107	Frais de voyage.	4,000
108	Cadastré du terrain minier de la zone concessible. Rectification et entretien de l'abornement et concessions éventuelles à délimiter. Dépenses diverses et imprévues.	2,000
109	Frais de procès (sans distinction d'exercice)	10,000
		38,800

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1896.
Section XXII. — Travaux communaux.		
110	Subsides aux communes pour construction et réparations d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale. Frais relatifs au contrôle des constructions communales	150,000
111	Subsides ordinaires pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux et pour raccordements aux chemins de fer	80,000
112	Subsides extraordinaires du même chef.	150,000
113	Subsides aux communes dans l'intérêt de la sécurité publique	15,000
		365,000
Section XXIII. — Dette publique.		
114	Annuités et frais	500,000
115	Intérêts et frais d'avances reçues ou de paiements à faire à l'étranger par la caisse de l'État	7,300
116	Intérêts des consignations et dépôts. (Lois des 12 février 1872 et 30 mai 1888.) (Crédit non limitatif.)	3,600
116 bis	Acquisition de titres au porteur de fonds publics et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice.)	100,000
		610,900
Section XXIV. — Commissariats de district		
117	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, frais de bureau des commissaires; traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale.	30,000
118	Frais de route et de séjour des commissaires	2,500
119	Subside à la caisse de retraite des secrétaires communaux constitués en association de secours mutuels.	5,000
		37,500
Section XXV. — Administration forestière.		
120	Traitements de l'inspecteur, des gardes généraux et accessistes; frais de bureau et de tournée de l'inspecteur; indemnités fixes pour le contentieux forestier; dépenses forestières imprévues	23,500
121	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues	20,000
122	Subside à la caisse de secours mutuels des gardes forestiers.	5,000
		48,500
Section XXVI. — Service sanitaire.		
123	Collège médical et médecins de canton	9,500
124	Acquisition des objets nécessaires pour les examens; frais de déplacement, visite des pharmacies et frais de voyage et de séjour des membres du Collège médical non domiciliés à Luxembourg	3,000
125	École d'accouchement. — Indemnités du personnel enseignant. Entretien des malades et des élèves. — Achat de troussees pour les élèves sortantes. — Dépenses diverses	11,500

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1896.
126	Achat de médicaments antiseptiques à l'usage des sages-femmes	2,000
127	Traitements et indemnités des vétérinaires.	16,100
128	Subsides à des sages-femmes.	9,000
129	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémie, y compris un restant de 1892	3,000
130	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie, etc.	2,000
130 bis	Id. — Restant de l'exercice 1894.	1,130
131	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygienique et subsides aux communes dans le même but; création d'un laboratoire pratique bactériologique	160,000
	Section XXVII. — Établissement thermal et hydrothérapique de Mondorf-les-Bains.	547,230
132	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc	10,000
133	Frais d'exploitation	28,000
	Section XXVIII. — Postes, Télégraphes et Téléphones.	38,000
134	Traitement du personnel du service; indemnités des surnuméraires, des comptables et des aides-surveillants	339,000
135	Indemnités à des agents et à des employés pour services extraordinaires; frais de remplacement d'employés et de facteurs malades. Indemnités à des agents du service ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique et téléphonique. Indemnités pour agences auxiliaires volontaires (y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 5035).	73,000
136	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents	20,000
137	Traitements et indemnités des facteurs, y compris les frais de leur remplacement aux jours de repos	290,000
138	Loyer de locaux	19,000
139	Indemnités pour les transports postaux; transport des dépêches et des colis	125,000
140	Impressions, timbres-poste, timbres-télégraphes et cartes postales; frais de bureau de la direction, des inspecteurs, des perceptions de Luxembourg (gare et ville) et des bureaux ambulants et de relais	36,000
141	Subside à la masse d'habillement des facteurs de poste	4,000
142	Subside à la caisse de secours mutuels des employés des postes et télégraphes	2,500
143	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel, y compris les camions; appareils télégraphiques et fournitures pour le service des appareils; frais de mobilier et d'installation de perceptions et agences	25,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1898.
144	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux.	1,100
145	Dépenses diverses et imprévues	1,000
146	Gros entretien, amélioration, création et extension des réseaux télégraphique et téléphonique; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice)	100,000
	Section XXIX. — Commission d'agriculture; Service agricole.	1,095,600
147	Commission d'agriculture.	3,000
148	Service agricole — traitements et frais de route et de séjour du personnel, frais de bureau, loyer de locaux et acquisition d'instruments.	23,600
148 bis	Id. — Restants des exercices 1894 et 1895	2,725
	Section XXX. — Enseignement agricole.	29,325
149	École et station agricoles à Ettelbruck	38,000
149 bis	Id. — Restant de l'exercice 1894.	834
149 ter	Études de la confection de cartes agricoles des communes du Grand-Duché .	4,000
150	Bourses d'études et subsides aux élèves de l'école agricole; cours d'hiver au même établissement	6,000
151	Subsides pour études techniques à des écoles spéciales	7,000
152	Cours d'adultes et conférences agricoles	10,000
	Section XXXI. — Amélioration des races de chevaux et de bétail.	65,834
153	Amélioration de la race des chevaux. (Crédit non limitatif.)	25,000
154	Amélioration des races bovine, porcine, ovine et caprine. (Crédit non limitatif.)	25,000
155	Indemnités à payer conformément à la loi du 5 octobre 1870 sur les épizooties. (Crédit non limitatif.)	4,000
	Section XXXII. — Chemins d'exploitation.	54,000
156	Crédit pour construction de chemins d'exploitation, y compris les indemnités des employés occupés temporairement à ces travaux	150,000
	Section XXXIII. — Améliorations agricoles. — Travaux d'irrigation, d'amélioration et de curage des rivières.	
157	Crédit pour travaux d'améliorations agricoles	16,000
158	Crédit pour grands travaux d'irrigation et d'assainissement, y compris les indemnités des employés temporaires occupés à ces derniers.	15,000
159	Correction, curage et entretien des rivières et ruisseaux; indemnités accordées aux employés temporaires occupés à ces travaux	45,000
		76,000

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1896.
	Section XXXIV. — Subsidés divers à l'agriculture.	
160	Subsidés aux sociétés agricoles	60,000
160 bis	Subside au Cerele horticole et agricole pour l'organisation d'une exposition en 1891	10,000
161	Subsidés divers dans l'intérêt de l'agriculture	40,000
	Section XXXV. — Viticulture.	110,000
162	Commission de viticulture — indemnité du secrétaire, frais de bureau et de voyage, bibliothèque	2,500
163	Conférences viticoles	5,000
164	Subsidés divers dans l'intérêt de la viticulture, notamment des sociétés viticoles (y compris les pépinières de Grevenmacher et de Remich chacune pour 1000 fr.)	8,500
165	Mesures à prendre contre les ennemis de la vigne. — Exécution de la convention phylloxérique de Berne; — dépenses en vue des mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du phylloxera — études etc.	4,000
	Section XXXVI. — Fondation Theisen à Givenich.	20,000
166	Rente due par l'État. (Loi du 3 avril 1893.)	4,000
	Section XXXVII. — Commerce et industrie.	
167	Chambre de commerce	3,000
168	Commissariat de la Banque Internationale	6,000
169	Subsidés divers dans l'intérêt du commerce et de l'industrie (y compris le restant d'un exercice antérieur)	30,000
	Section XXXVIII. — Enseignement supérieur et moyen.	39,000
170	Athénée (gymnase et école industrielle et commerciale), gymnase de Diekirch et progymnase d'Echternach — traitements et indemnités.	260,000
171	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses	40,000
172	Honoraires des membres des jurys d'examen et autres frais. (Crédit non limitatif)	8,000
173	Bourses pour études universitaires et subsidés pour études pédagogiques.	10,500
174	Subsidés à des élèves indigents	2,500
	Section XXXIX. — Enseignement primaire.	321,000
175	Commission d'instruction, inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement; traitements, indemnités, frais de voyage et de bureau, et dépenses diverses concernant la surveillance des écoles et de l'enseignement primaire.	40,300
176	École normale — traitements, indemnités, frais de bureau et dépenses diverses.	37,800

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1896.
177	Subsides aux communes en faveur de l'enseignement primaire : a) Subsides en faveur de l'instruction primaire en général . . . 167,000 b) Part contributive de l'Etat dans la majoration du traitement communal du personnel enseignant en vertu de la loi du 6 juillet 1876 33,000 c) Subsides dans l'intérêt du remplacement d'instituteurs malades. . . 3,000	203,000
178	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et en faveur de cours de gymnastique et frais d'inspection de ces écoles ; achat de livres et de matériel ; organisation de conférences pour les instituteurs	80,000
179	Supplément de traitement pour ancienneté de service et primes de brevets des instituteurs et institutrices en conformité des lois des 6 juillet 1876 et 30 avril 1894 (sans distinction d'exercice)	140,000
180	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur	14,000
181	Bourses d'études aux élèves-instituteurs	12,000
182	Bourses d'études aux élèves-institutrices	6,000
183	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent l'École normale	2,000
184	Secours à d'anciens membres du personnel enseignant des écoles primaires ainsi qu'à leurs veuves et orphelins	6,000
185	Subsides aux sociétés de secours mutuels formées par les instituteurs et institutrices	3,750
186	Institution des sourds-muets — traitements et indemnités du personnel . .	10,000
187	Entretien des élèves du même établissement ; habillement et matériel de classe	10,000
188	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques	5,000
189	Création d'une bibliothèque pédagogique	1,000
	Section XL. — Arts et sciences.	572,850
190	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires . . .	18,000
191	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg	5,000
192	Encouragements aux études industrielles et artistiques	8,000
193	Encouragements aux études professionnelles	10,000
194	Subside à la section historique de l'Institut	3,000
195	Subside extraordinaire à la même société	2,000
196	Subside au Comité du Willibrordus-Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echternach	2,000
197	Subside à la société des sciences naturelles	1,500

Articles.	L I B E L L E.	Crédits pour 1896.
198	Subside extraordinaire à la même Société pour la rémunération d'un conservateur des musées	1,500
199	Subside à la société des sciences médicales	1,500
200	Subside à la Société botanique	500
201	Part contributive du Grand-Duché dans les dépenses du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (sans distinction d'exercice)	750
202	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'État que des sociétés	1,500
	Section XXI. — Prisons et dépôt de mendicité.	55,250
	<i>A. — A Luxembourg.</i>	
203	Traitements et émoluments fixes (indemnités et masse d'habillement) . . .	60,000
203 bis	Personnel. — Dépenses transitoires	7,000
204	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments) et traitement médical des gardiens ; cantine . . .	65,000
205	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention	80,000
206	Transport des détenus et menues dépenses.	2,000
206 bis	Restant d'exercices antérieurs sur les quatre articles qui précèdent . . .	60,000
	<i>B. — Prisons de Diekirch.</i>	
207	Traitements et émoluments fixes (indemnités et masse d'habillement) . . .	6,700
208	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments) et traitement médical des gardiens	6,000
208 bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	2,000
209	Transport des détenus et menues dépenses	500
	<i>C. — Prisons cantonales.</i>	
240	Entretien des détenus dans les prisons cantonales et maisons de passage . .	7,000
	Section XLII. — Hospices centraux d'Ettelbruck et du Rham et orphelinat du Rham.	296,200
	<i>A. — Hospice central d'Ettelbruck.</i>	
241	Traitements et émoluments fixes (y compris un restant de 25 fr. de l'exercice 1894)	35,000
242	Entretien des reclus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.); habillement et traitement médical des gardiens .	120,000
242 bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	5,634

Articles.	LIBELLE.	Crédits pour 1896.
213	Menues dépenses	550
	<i>B. — Hospice central et orphelinat du Rham.</i>	
214	Traitements et émoluments fixes.	20,000
215	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.), traitement médical du personnel	100,000
216	Menues dépenses	1,000
	Section XLIII. — Bienfaisance publique, secours et récompenses.	222,184
217	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique.	50,000
218	Subsides aux sociétés de secours mutuels; — frais de service de la commission supérieure d'encouragement	22,500
219	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains	6,000
220	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus, de perte ou d'abattage de bétail; secours particuliers, etc.	30,000
221	Subsides aux communes du chef de rapatriement d'aliénés ou d'épileptiques indigents, ainsi que de leur séjour dans des établissements charitables de l'étranger (loi du 26 juin 1874 — sans distinction d'exercice).	6,000
222	Remboursements aux communes ou établissements de bienfaisance de secours donnés à des nécessiteux étrangers ou à des indigents abandonnés	5,000
223	Remboursements de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger	1,600
224	Récompenses pour actes de dévouement	500
	Section XLIV. — Police générale et administrative.	121,600
225	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1860, art. 2 et 3). (Crédit non limitatif).	33,000
226	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2). (Crédit non limitatif)	33,000
227	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés	3,500
228	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice	1,000
229	Primes et dépenses diverses pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles	5,000
230	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux, y compris des restants d'exercices antérieurs.	6,000
231	Subsides en faveur de l'exécution de la loi du 20 mars 1876, sur la police des bâtiments et de leurs dépendances	40,000
		7b

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1896.
232	Établissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation ; surveillance	1,500
	Section XLV.	123,000
233	Dépenses imprévues, y compris un restant d'exercices antérieurs	30,700
	Section XLVI.	
234	Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi	50,000
	Totaux généraux	8,924,094
 CHAPITRE III. Recettes et dépenses pour ordre. (Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.) 		
1	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale	150,000
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État, ou dépôts de fonds, ou placement temporaire en titres de l'emprunt grand-ducal	1,000,000
3	Postes. — Remboursements aux offices étrangers	150,000
4	Télégraphes. — Remboursements aux offices étrangers, frais d'express et bons pour réponses payées — frais à avancer par les comptables	5,000
	Total	1,305,000

Arrêté grand-ducal du 27 janvier 1896, pour l'exécution de la loi du budget de l'exercice 1896.

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu la loi de ce jour, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1896 ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Großh. Beschluß vom 27. Januar 1896, die Ausführung des Budgetgesetzes für's Jahr 1896 betreffend.

Wir Adolph, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, das Budget der Einnahmen und Ausgaben des Staates für 1896 betreffend ;

Auf den Bericht Unserer Regierung ;

Avons arrêté et arrêtons :

Les dispositions de Notre arrêté du 18 mars 1869, réglant l'exécution de la loi du budget pour 1869, sont applicables au budget des dépenses pour l'exercice 1896.

Luxembourg, le 27 janvier 1896.

ADOLPHE.

Les Membres du Gouvernement,

EYSCHEN.
KIRPACH.
M. MONGENAST.

Avis. — Force armée.

Par arrêté grand-ducal du 25 janvier ct., MM. Léon-Pierre Reuter et Charles-Joseph Beck, sergents-majors tit. dans la compagnie des volontaires, ont été promus au grade de lieutenant.

Luxembourg, le 25 janvier 1896.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Avis. — Règlement communal.

Dans leurs séances respectives des 30 juin et 29 juillet 1895, le conseil de la fabrique d'église de Hostert et le conseil communal de Niederanven ont arrêté, d'accord avec le bureau des marguilliers et le curé de la paroisse, un règlement de police pour maintenir l'ordre dans l'église de Hostert. — Ce règlement a été dûment publié.

Luxembourg, le 25 janvier 1896.

*Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.*

Haben beschlossen und beschließen :

Die Bestimmungen Unseres Beschlusses vom 18. März 1869, über die Ausführung des Budgetgesetzes von 1869, sind auf das Ausgaben-Budget des Dienstjahres 1896 anwendbar.

Luxemburg, den 27. Januar 1896.

Adolph.

Die Mitglieder der Regierung,

Eyschen.
Kirpach.
M. Mongenast.

Bekanntmachung. — Bewaffnete Macht.

Durch Groß. Beschluß vom 25. d. Mts. sind die H. Leo Peter Reuter und Karl Joseph Beck, Feldwebel tit. der Freiwilligen-Compagnie, zum Lieutenant befördert worden.

Luxemburg, den 25. Januar 1896.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.

Bekanntmachung. — Gemeindeglement.

In ihren Sitzungen vom 30. Juni bzw. 29. Juli 1895, haben der Kirchenfabrikath von Hostert und der Gemeinderath von Niederanven, im Einverständniß mit dem Kirchenvorsteheramt und dem Pfarrer, ein Polizeireglement, betreffend die Aufrechterhaltung der Ordnung in der Kirche von Hostert, erlassen. — Dieses Reglement ist vorschriftsmäßig veröffentlicht worden.

Luxemburg, den 25. Januar 1896.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Marktpreise. — 2. Hälfte des Monats Dezember 1909.

Bezeichnung der Lebensmittel u. dgl.	Maße oder Gewicht.	Mittelpreise der verkauften Lebensmittel auf den Märkten von								
		Luxemburg.	Dieskirch.	Wiltz.	Ettelbrück.	Echternach.	Nemich	Merfisch.	Grevenmacher.	Esch a. d. A.
Weizen	Hectoliter	16 00	15 50	17 50	16 00	14 50	14 25	"	"	"
Mischelfrucht . . .	—	13 00	12 00	"	14 50	12 55	12 75	"	"	"
Roggen	—	10 00	11 00	11 25	11 50	"	"	"	"	"
Gerste	—	12 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Spelz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Heidekorn	—	"	10 00	10 50	"	"	"	"	"	"
Hafer	—	7 00	7 00	6 70	6 75	7 50	8 25	"	"	"
Erbsen	—	12 00	"	"	"	"	12 50	"	"	"
Bohnen	—	11 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Linfen	—	22 00	"	"	"	"	5 00	"	"	"
Kartoffeln	—	3 40	2 50	2 50	3 25	"	"	"	3 50	3 60
Weizen-Mehl	Kilogr.	0 55	0 40	0 32	0 40	0 40	0 34	"	0 36	0 50
Mischel-Mehl	—	0 45	0 32	0 28	0 32	0 38	0 28	"	0 34	0 40
Roggen-Mehl	—	0 35	"	0 25	0 28	"	"	"	"	0 30
Geschälte Gerste	—	0 70	"	"	"	"	"	"	"	"
Butter	—	2 10	2 20	2 30	2 20	1 89	2 40	2 60	2 10	2 20
Eier	Duzend.	1 50	1 20	1 20	1 20	1 30	1 00	1 30	1 40	1 50
Heu	500 Kilo.	35 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Stroh	—	22 50	"	"	"	"	"	"	"	"
Buchenholz	Stere.	15 00	"	"	"	"	12 00	"	"	"
Eichenholz	—	10 00	"	"	7 00	"	9 00	"	"	"
Beichholz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ochsenfleisch	Kilogr.	1 90	1 70	1 80	1 80	1 50	"	1 50	1 50	1 80
Rind- od. Stierfleisch	—	1 70	1 60	1 60	1 70	1 65	1 40	1 50	1 50	1 75
Kalb- od. Lammfleisch	—	1 80	1 50	1 55	1 60	1 60	1 40	1 40	1 50	1 80
Hammelfleisch	—	1 60	1 50	1 75	1 40	1 60	1 40	1 50	"	1 65
Schweinefleisch	—	1 60	1 60	1 60	1 40	1 40	1 40	1 10	1 45	1 60
id. geräuchert	—	2 00	"	"	2 00	"	"	"	"	2 00

Luxbg. Imp. Lith. d. I. C. V. Bück; L. Bück, Saa.